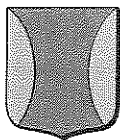


## MAIRIE D'AZAS



31380

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du Lundi 13 Février 2017 à 20h30.

Présents : Christine ANTONSANTI, Marie-Thérèse LACOURT, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Jean-François OLIVE, Marie-Thérèse WHEELER, Jean-Baptiste LAURENT, Fabian GIZA, Evann CALVETE, Pierre Franck CHEMACK, Claude CARLE, Jean-Marc DERY, Jean-Louis GRANITI.

Mme Christine ANTONSANTI, Adjointe au Maire, ouvre la séance par l'appel des membres du conseil (13 présents) puis procède à la lecture de l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance : Jean-François OLIVE.

La séance débute par la lecture du compte rendu de la réunion du conseil précédent (du 10/01/2017) qui est adopté à l'unanimité.

### **2-1-2017 Délibération : Financement des travaux école, choix de l'établissement bancaire.**

Le cout total de l'opération est de 253224 Euros. Pour ces travaux, nous bénéficions de subventions à hauteur de 130852 Euros (87700 euros de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et 43152 de la part du Conseil Départemental). Le Conseil municipal du 3 décembre 2016 (Délibération 6-4-2016) s'était prononcé à l'unanimité pour un financement composé de :

- un prêt court terme de 24 mois pour couvrir l'avance de TVA et l'attente des subventions,
- un prêt à long terme pour compléter le financement
- un autofinancement de 35000 euros environ.

Lors du même Conseil, Monsieur Fabian GIZA est chargé de négocier ces prêts auprès des organismes prêteurs au mieux des intérêts de la commune en ajustant les besoins en court et long terme. Les organismes prêteurs contactés sont les suivants :

- Le Crédit Mutuel qui ne s'est pas montré intéressé par un prêt à notre commune,
- Le Crédit Agricole qui n'est pas intéressé pour la partie cout terme, et n'a pas encore répondu pour la partie long terme,
- La Banque Populaire qui a répondu très tardivement et dont le taux est 2.01 % a priori moins intéressant qu'à la proposition suivante,
- La Caisse d'Epargne dont l'offre est détaillée ci dessous.

Proposition de la Caisse d'Epargne :

- Prêt de 173000 Euros de 24 mois à taux fixe de 1.3 % sans indemnités de remboursement anticipé et 0.15 % de frais de dossier.
- Prêt long terme de 80100 Euros (150 Euros de frais de dossier) selon 4 options :

Durée	Taux	Périodicité	Montant échéance	Montant total intérêts
20	1,79	Annuelle	4 799,94	15 898,80
20	1,76	Trimestrielle	1 189,97	15 097,60
15	1,56	Annuelle	6 030,48	10 357,20
15	1,53	Trimestrielle	1 496,59	9 695,40

Sur le principe, une durée de 20 ans avec une périodicité trimestrielle a été jugée la meilleure solution. Vu les taux d'intérêts particulièrement bas, cela laisse à la commune une certaine latitude pour de futurs investissements.

Néanmoins, après discussion au sein du conseil, **il est décidé de reporter le choix final** car, bien que la proposition de la caisse d'Epargne soit intéressante, le conseil manque d'offre aussi détaillée pour se faire une opinion définitive. Mr Fabian GIZA est chargé de finaliser cette comparaison.

Il est probable que des factures nous soient transmises avant le montage définitif du crédit.

Le conseil décide que, dans ce cas, nous utiliserions les fonds propres de la mairie pour les paiements ce qui diminuera d'autant le prêt relai.

### **Questions diverses**

Christine ANTONSANTI et Jean-Louis GRANITI font le point sur les travaux de l'école qui se déroulent nominalement selon le plan prévu.

Christine ANTONSANTI confirme l'information du rectorat selon laquelle une classe de l'école va disparaître l'an prochain du fait de la baisse des effectifs.

Le conseil revient sur une décision du conseil municipal du 30-09-2015. Il avait été décidé de démonter des jeux extérieurs pour les enfants (toboggan). Ce dispositif qui se trouve dans la cours de l'école, coté rue, a été inspecté par l'APAVE qui n'a pas donné son agrément pour leur utilisation.

Ce démontage n'avait pas eu lieu à l'époque. Il est décidé à nouveau de démonter cette structure.

A l'occasion de cette discussion, Jean-François Olive informe le conseil qu'aucun des acteurs de l'école (professeurs et animateurs) n'est attaché à cette structure de jeux.

Par contre, tout le monde plébiscite les tables de ping-pong extérieures qui permettent vraiment aux 8-10 ans de s'amuser.

La date du prochain conseil se tiendra vendredi 17 février 2017 à 20h30.

La séance est levée à 22h30 heures.

<b>Mme Christine ANTONSANTI</b>	<b>Mme Marie-Thérèse LACOURT</b>	<b>M. Alexandre BELTRAMINI</b>	<b>M. Yves ALVAREZ</b>	<b>M. Jean-François OLIVE</b>
<b>Mme Marie-Thérèse WHEELER</b>	<b>M. Jean-Baptiste LAURENT</b>	<b>M. Claude CARLE</b>	<b>M. Fabian GIZA</b>	<b>M. Evann CALVETE</b>
<b>M. Pierre Franck CHEMACK</b>	<b>M. Jean-Marc DERY</b>	<b>M. Jean-Louis GRANITI</b>		